Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 64 (1956)
Heft: 2

Artikel: Chansons satiriques contre Henri Druey
Autor: Junod, Louis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-49524

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chansons satiriques contre Henri Druey

Auguste Reymond a publié, en 1921 et 1922, un récit intitulé *La révolution vaudoise de 1845* [1], extrait d'une lettre de Druey à Mme Piguet, du 29 avril 1845 et jours suivants. Cette lettre, dont les deux cent dix premières pages seules sont conservées [2], n'a pas été publiée en entier par Auguste Reymond ; il le dit, mais il a omis d'indiquer l'importance des coupures qu'il avait effectuées. C'est ainsi que le texte qu'il en donne ne commence qu'à la page 28 du manuscrit.

Nous ne nous proposons pas aujourd'hui de compléter la publication de cette lettre, mais simplement de reprendre, dans son début, le passage qui intéresse notre sujet, deux chansons satiriques composées à l'époque contre Druey. Voici ce qu'il en dit :

Ici dans le Canton de Vaud on a prodigieusement glosé sur ma maladie et sur moi en général. Depuis le 14 et le 15 février et pendant que j'étois à Zurich, c'étoit le Libérateur (par dérision), le Dictateur, le Despote, le Tyran, le Prince Henri joli. On s'est même évertué à faire des chansons ; il est une qui m'a fort diverti et je ne puis résister à vous en faire connoître quelques couplets :

Maître Essoufflard a-t-un habit,
Qui est doublé de papier gris.
Ce qu'il contient et la doublure
Vaut moins que rien, je vous le jure.

Refrain [3].

Ah! Ah! Ah oui vraiment
Maître Essoufflard est bon enfant.

Maître Essoufflard est un lapin
Qui sait bien faire son chemin.
Quand il se rend à la Diète,
Il met tout cul par-dessus tête.

Maître Essoufflard est gros et gras,
Il jouit de certains appas.
La Marquise *n'est pas de même,*
Car elle est maigre, sèche et blême.

(Note. Cette Marquise est une modiste galante qui est venue à Lausanne, où elle est encore, je présume, depuis la Diète de 1841 : on a prétendu que c'étoit une maîtresse que j'avois traînée à ma suite, ou appelée à Lausanne. Le fait est qu'elle y est venue fort à mon

---

[1] Dans la *Bibliothèque Universelle et Revue Suisse*, tome 104 (1921), p. 317 à 339, et tome 105 (1922), p. 70 à 90, 200 à 215 et 319 à 336.

[2] Le manuscrit en est à la Bibliothèque cantonale et universitaire à Lausanne, cote A 1220 C.

[3] Le refrain montre que la chanson devait être chantée sur l'air de *Cadet Rousselle*.

insu. — Mais une vipère dont l'effigie est pendue quelque part à Cotterd a beaucoup causé, et sa femme a aussi beaucoup causé...)

Maître Essoufflard a du talent,
Il beugle comme un éléphant;
Une échelle lui fait tribune [1] *;*
De là il pêche la fortune.

Maître Essoufflard, en vrai pigeon,
Sait roucouler à sa façon;
Le malheureux est asthmatique,
C'est fâcheux pour la république.

Ce qui précède est assez spirituel et fort divertissant, à mon goût. Les autres couplets prétendent que Maître Essoufflard veut faire verser le sang, qu'il est le protecteur du banqueroutier et du voleur, parce qu'il veut engager les forçats libérés (ses semblables) à voter, qu'il a des mouchards, qu'il fait décacheter les lettres à la poste et autres calomnies de ce genre.

Une autre chanson, qui passe en revue tous les membres du Conseil d'Etat, mais que je n'ai pas sous les yeux, s'amuse de ce que je gouverne la république à bâton (allusion au bâton que j'ai tenu un instant dans l'assemblée populaire du 15 février); cette même chanson parle de mon lard, ce qui m'a donné occasion de dire : qu'il n'est pas encore rance.

Du reste, les lettres anonymes n'ont pas manqué, de Lausanne, de Genève et de Bâle [2].

Le texte de cette seconde chanson nous a été communiqué par M. Paul Magnenat, à Genève, qui nous a aimablement autorisé à la publier. L'auteur, selon M. Magnenat, en était son grand-oncle, Auguste Vallouy [3]. La voici :

Adresse à la Commission chargée de réviser la Constitution

I

On dit que vous allez faire,
Messieurs, de nouvelles lois.
Tenez-vous bien nécessaire
D'en refondre tant de fois?
En fait de constitution
N'avons-nous pas le bâton?

A quoi bon,
A quoi bon
Faire une constitution?
A quoi bon?
C'est du luxe en ce canton.
A quoi bon?
Rien n'est droit comme un bâton.

---

[1] Allusion à la scène lors de laquelle, le 14 février 1845, sur Montbenon, Druey monta sur une échelle appuyée contre un arbre, pour haranguer la foule (*Bibliothèque Universelle*, t. 105 (1922), p. 89 sq.).

[2] B. C. U., A 1220 C, p. 22-25.

[3] Jean-Charles-Louis-Auguste Vallouy, de Fontanezier, fils du pasteur Alexandre-Dominique Vallouy et de Susanne-Marie-Louise, née Cuénod, né à Cossonay le 19 juillet 1819 (A.C.V., Eb 35/12, p. 171). Auguste Vallouy est mort à Lausanne le 2 juillet 1846.

2

Le bâton est un régime
Que l'ours même reconnaît,
Et surtout fort légitime
En tout tems sur le baudet.
Eh! Messieurs, que ferait-on,
Si l'on manquait du bâton?
A quoi bon, etc.

3

Supputez combien de brigues
Restent encor à solder.
Déjà nos caisses sont vides,
Et vous allez discuter;
Ce n'est pas ce dont il s'agit,
Ménagez mieux le crédit.
A quoi bon, etc.

4

Tout ce mal est inutile,
Laissez donc faire Druez [1]*;*
C'est un homme fort habile,
Lui tout seul y suffirait;
On sait bien qu'il s'est vanté
De nous mener par le nez.
A quoi bon, etc.

5

Aussi gros qu'une baleine,
Plus bruyant qu'un marsouin,
Il tourne pourtant sans peine,
S'incline même au besoin.
En saluant la nation,
Il fait un tour de bâton.
A quoi bon, etc.

6

Il poursuit le Jésuite
Et le chasse de partout.
La concurrence l'irrite;
Or c'est modeste après tout,
Car il est, malgré son lard,
Plus rusé qu'aucun mouchard.
A quoi bon, etc.

7

Fischer [2]*, le vieux Démocrate,*
L'inspirait depuis vingt ans,
Aux pieds de l'autocrate
Il voit enfin d'heureux temps.
Nous mener par le bâton,
Voilà ce qu'il voulait donc.
A quoi bon, etc.

8

Blanchenay [3] *est son ministre,*
J'aime assez ce front crépu.
Depuis qu'il nous administre,
Cacheter est superflu.
Prions Dieu qu'il soit discret,
Il connaît notre secret.
A quoi bon, etc.

9

Delarageaz [4]*, c'est notoire,*
Est pétri de dévouement,
Il refuse au provisoire
De faire au gouvernement,
Mais il sait se dévouer
Au fardeau de Conseiller.
A quoi bon, etc.

---

[1] L'orthographe *Druez* est amenée par la rime.
[2] Henri Fischer, conseiller d'Etat de 1845 à 1859, mort en 1859.
[3] Louis Blanchenay (1800-1881), conseiller d'Etat de 1845 à 1861.
[4] Louis-Henri Delarageaz (1807-1891), conseiller d'Etat de 1845 à 1861.

10

Depuis longtemps il s'applique
A niveler les coteaux;
Dans sa bonne république,
Les petits mangent les gros;
Tout s'en allait de travers
Avant lui dans l'univers.
A quoi bon, etc.

11

Briatte [1] *est d'une encolure*
A mener un gros troupeau;
Mais la meilleure nature
Est bien celle de Pommeau [2]*;*
Si l'on partage les biens,
On exceptera les siens.
A quoi bon, etc.

12

Un beau soir près des Croisettes
Qu'advint-il sur le chemin?
Bourgeois [3]*, cueillant des noisettes,*
Fut victime d'un larcin.
On sait qui fut le larron;
Quel profit pour l'instruction!
A quoi bon, etc.

13

Bon Dieu! qui vient-on d'élire?
Veret [4]*, Vulliet* [5] *? m'a-t-on dit;*
Du grand j'aurais trop à dire,
Et trop peu sur le petit.
Ces hommes de probité
Viennent du même côté.
A quoi bon, etc.

14

Peuvent-ils se voir sans rire ?
Les voilà tous au complet.
Gardons-nous de la satyre,
Rien n'est sot comme un couplet.
On leur doit respect, honneur,
Puisqu'ils font notre bonheur.
A quoi bon, etc.

15

Quoi! J'entends que l'on soupire!
Combien de gens en retard!
C'est bien mal d'aller médire.
Moi j'adhère pour ma part;
Nous sommes à l'âge d'or,
Le bâton met tout d'accord.
A quoi bon, etc.

L'intérêt de ces chansons réside avant tout dans la manière dont Druey en parle, d'un ton amusé, faisant la preuve qu'il était vraiment un homme d'Etat, et démontrant par là qu'il n'avait rien des dictateurs dont notre époque a fait la triste expérience.

LOUIS JUNOD.

---

[1] François Briatte (1805-1877), d'Echichens, conseiller d'Etat de 1845 à 1861.

[2] Ce sobriquet recouvre le seul membre du Conseil d'Etat qui ne soit pas nommé : il ne peut s'agir que de Charles-Louis-Albert Veillon (1809-1869), conseiller d'Etat de 1845 à 1861. Le sobriquet de *Pommeau* signifie : blanc-bec, freluquet ; c'est ainsi que, il y a quelques années encore, on désignait les élèves de première année à l'Ecole normale des instituteurs à Lausanne ; dans le canton de Neuchâtel, ce mot désigne les apprentis.

[3] Louis Bourgeois, de Curtilles, conseiller d'Etat de 1845 à 1858 (démission), mort en 1865.

[4] Jaques Veret, de Nyon, conseiller d'Etat de 1845 à 1852 (démission), mort après 1871.

[5] Louis-Jules Vulliet, de Commugny, conseiller d'Etat de 1845 à 1848, mort en 1848.